

AVIS DE VACANCE DE POSTE

	Date de diffusion : 11/03/2026	Date limite de candidature : 11/04/2026	Voie : ☒ Statutaire ☐ Contractuelle	REF DE L'OFFRE A RAPPELER* : 0-FI/2026-1 <i>*Indiquer uniquement cette référence sur votre candidature</i>
	N° de poste : (0-FI/2026-1)		Durée du contrat :	
			Emploi : ☒ Permanent ☐ Temporaire	
			Diffusion : ☐ Interne ☒ Externe	

Le SDIS 76 s'engage en 2026 à recruter des caporaux de sapeurs-pompiers professionnels issus des listes d'aptitude du concours dont les épreuves se tiennent jusqu'au 1^{er} avril 2026 au CEDEC de Saint Valéry en Caux.

Ce recrutement donnera lieu à l'organisation de 2 formations initiales dont la première débutera courant septembre 2026 et la seconde se tiendra en janvier 2027.

Afin d'anticiper ce recrutement dans les meilleures conditions, le présent avis a pour objet d'ouvrir à la vacance des postes de caporaux, et de permettre aux candidats sélectionnés pour les épreuves orales des concours de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels organisés par le SDIS 76 de manifester leur intérêt pour être recrutés au sein du département de la Seine-Maritime.

Les candidats qui figureront sur la liste d'aptitude à l'issue de l'ensemble des épreuves du concours seront contactés afin d'envisager leur sélection pour intégrer le SDIS 76.

A titre d'information, des jurys de recrutement auront lieu courant avril 2026.

Comment candidater ?

- ✓ Le dépôt de la candidature se fera en 2 étapes :
 - un formulaire en ligne à compléter (pour y accéder, cliquer [ICI](#)) ;
 - un envoi des pièces par retour du mail qui vous sera adressé après validation du formulaire précité : CV + lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président du Conseil d'Administration mentionnant la référence **0-FI/2026-1** + copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- ✓ Pour l'ensemble des postes vacants, une pré-sélection sur dossier sera réalisée. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié et ne permettra pas de participer aux sessions de recrutement.